



CSI INSPECTIONS
EI SIMONIN CHRISTOPHE

2E impasse du 8 mai 1945
84370 BEDARRIDES
0786867096

RAPPORT DE CONTROLE

JUNGHEINRICH EFG - 89.91.53.90

Contrôle périodique - Périodicité 6 Mois



Adresse client

SAS MERCIER AUTOMOBILES
71 AVENUE DE FLANDRE

59700 MARCQ EN BAROEUL

Lieu d'intervention

SAS MERCIER AUTOMOBILES
84300 CAVAILLON

Références

N° rapport : 25.00024
Intervenant : Christophe SIMONIN
Date d'intervention : 15/01/2025
Prochain contrôle : 15/07/2025
Nécessite une contre visite : Oui
Appareil utilisable en l'état : Non
Réf. client :
Personne rencontrée :



N°	Remarques
1	Rapport(s) de vérification précédent(s) : DERNIER RAPPORT NON REMIS
2	Points d'arrimage (manutention) : FISSURE SUR POINT D'ARRIMAGE
3	Jantes : JANTE ABIME
4	Protection(s) / Capotage(s) : CAPOT LATERAL DEMONTE
5	Vérin(s) d'inclinaison : PRESENCE D'HUILE SUR VERIN
6	Frein de parking : LE FREIN DE STATIONNEMENT NE FONCTIONNE PAS
7	Présence abaque de charge : ABSENCE D'ABAQUE DE CHARGE

Les examens et les essais effectués ont mis en évidence des anomalies interdisant l'utilisation de l'appareil en l'état.

Commentaire

Aucun commentaire n'a été saisi pour ce rapport.

APPAREIL OU EQUIPEMENT EXAMINE			
Désignation	JUNGHEINRICH EFG		
Fabricant	JUNGHEINRICH	Modèle	EFG
N° de série	89.91.53.90	Code	MER04
Année	2000	Marquage	CE
Localisation	SAS MERCIER AUTOMOBILES		
Particularités			
Texte de référence	CdT Art. R4323-22 à R4323-28 A. 01/03/04 modifié		

Conditions préalables à la vérification

Etat de propreté compatible avec la vérification	<input type="radio"/>	Mise à disposition du personnel de conduite (ou autorisation)	<input type="radio"/>
Mise à disposition des charges nécessaires (ou peson)	<input type="radio"/>	Mie à disposition d'une zone d'essai sécurisée	<input type="radio"/>

Liste des points examinés

Repère	Rubrique	Type	Etat	N°
A	DOCUMENTS REGLEMENTAIRES			
A.1	Certificat de conformité		SO	
A.2	Manuel d'utilisation et de maintenance		SO	
A.3	Carnet de maintenance		SO	
A.4	Rapport de mise en service		SO	
A.5	Rapport(s) de vérification précédent(s)		D	R1
B	CHASSIS			
B.1	Mécano-soudures et boulonnerie		B	
B.2	Articulations Axes Bagues		B	
B.3	Marchepieds		B	
B.4	Points d'arrimage (manutention)		D	R2
B.5	Structure de protection (ancrage)		B	
B.6	Contrepoids		B	
C	TRAIN PORTEUR			
C.1	Jantes		D	R3
C.2	Pneumatiques		NEO	
C.3	Bandages		B	
C.4	Vérins de direction		B	
C.5	Réducteurs		B	
D	GROUPE DE PUISSANCE			
D.1	Protection(s) / Capotage(s)		D	R4
D.2	Isolations phoniques		NEO	
D.3	Protections des parties tournantes (courroies, hélices)		NEO	
D.4	Protection(s) échappements		NEO	
D.5	Pompe(s) (fuites, raccordements hydrauliques)		NEO	
D.6	Distributeurs (fuites, raccordements...)		NEO	
D.7	Réservoir(s) (déformations, état des bouchons, fuites...)		NEO	
D.8	Liaisons - Raccordements		B	
D.9	Niveau d'huile hydraulique		B	
D.10	Moteur(s) thermique(s)		NEO	
D.11	Moteur(s) électrique(s)		B	
D.12	Support de bouteilles (gaz)		NEO	
D.13	Flexible d'alimentation gaz (état, connexions...)		NEO	
D.14	Batterie(s) et coupe-batterie		B	
E	POSTE DE CONDUITE			
E.1	Accès (marchepieds, poignées, garde-corps)		B	
E.2	Structure ROPS / FOPS (présence, état...)		B	

E.3	Cabine (état général, vitrage...)		NEO	
E.4	Plancher et pédales (état, surfaces anti-dérapantes...)		B	
E.5	Tableau de bord		B	
E.6	Identification, protection des commandes		B	
E.7	Fonctionnement, retour au neutre des commandes		B	
E.8	Siège (état, fixation...)		B	
E.9	Détecteurs présence opérateur		B	
E.10	Ceinture de sécurité		B	
E.11	Contacteur à clé		B	
E.12	Protection des flexibles à moins d'un mètre de l'opérateur		B	
E.13	Caméra / Ecran de travail		NEO	
E.14	Rétroviseur(s)		B	
E.15	Essuie-glaces / Lave-glaces		NEO	
E.16	Sécurité de démarrage si transmission engagée		B	
E.17	Eclairage route / travail		B	
E.18	Extincteur		NEO	
E.19	Ventilation, chauffage		NEO	
E.20	Climatisation		NEO	
E.21	Avertisseurs sonores (klaxon, bip de recul...)		B	
E.22	Gyrophare		NEO	
E.23	Autre(s) dispositif(s) (voir commentaire)		NEO	
F	LEVAGE			
F.1	Mécanisme		B	
F.2	Fourches		B	
F.3	Galets / glissières de mât		B	
F.4	Poulies		B	
F.5	Fins de course		B	
F.6	Tablier (état, fixation, guides de fourches ...)		B	
F.7	Dossier d'appui de la charge (état, fixation)		B	
F.8	Mât (état, jeu, fixation, butées...)		B	
F.9	Vérin(s) de levage		B	
F.10	Vérin(s) d'inclinaison		D	R5
F.11	Chaînes de levage		B	
F.12	Circuit hydraulique		B	
G	ORGANES DE COMMANDE			
G.1	Contacteur de démarrage		B	
G.2	Frein de parking		D	R6
G.3	Frein de service		B	
G.4	Arrêt moteur		NEO	

H	PLAQUES INDICATRICES			
H.1	Plaque constructeur		B	
H.2	Plaque marquage CE		B	
H.3	Plaque niveau sonore		NEO	
H.4	Pictogrammes de sécurité		B	
H.5	Présence abaque de charge		D	R7
H.6	Plaque capacité levage		NEO	

B : Bon, D : Défaut, SO : Sans Objet, NEO : Non Equipé d'origine, V : Visuel, F : Fonctionnel

ESSAI STATIQUE EN CHARGE

Charge d'essai	2000	Hauteur de référence par rapport au sol	20
Durée	10		

Repère	Rubrique	Type	Etat	N° Rem.
E1.1	Fonctionnement des dispositifs de retenue de charge			
E1.2	Résultat épreuve statique			

V : Visuel, F : Fonctionnel

ESSAIS DYNAMIQUES EN CHARGE

Charge d'essai			
----------------	--	--	--

Repère	Rubrique	Type	Etat	N° Rem.
E2.1	Essai de fonctionnement (bruit, à-coups, vibrations...)			
E2.2	Fonctionnement des dispositifs de limitation de surcharge			
E2.3	Résultat épreuve dynamique			

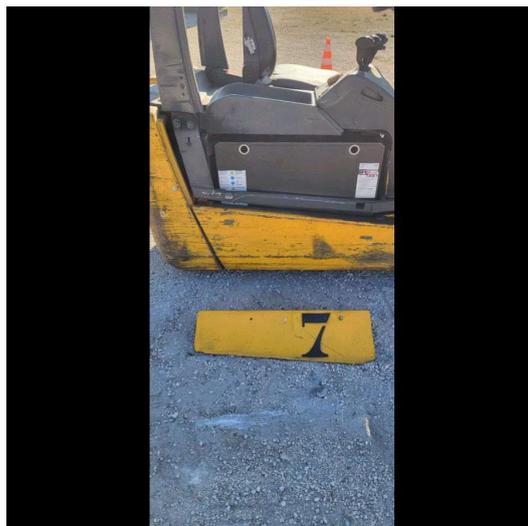
V : Visuel, F : Fonctionnel

Le chef d'établissement de l'appareil doit consigner le résultat des vérifications réglementaires sur le registre de sécurité prévu à l'article L.4711-5 du code du travail et tenir à jour le carnet de maintenance prévu aux articles R4323-19

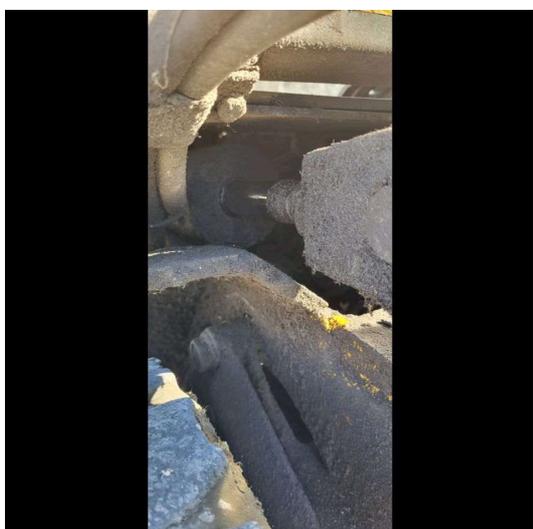
Photos



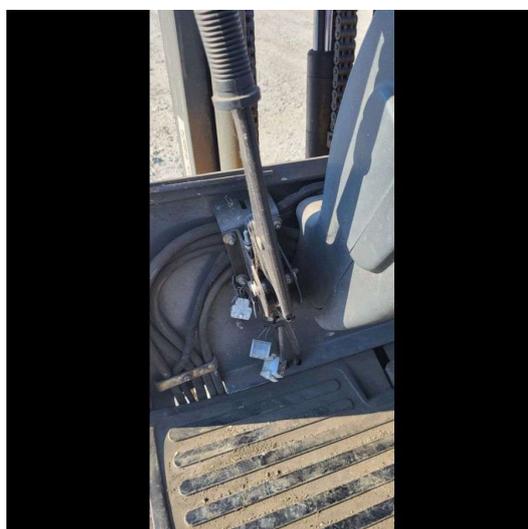
R3 - jante abîmé



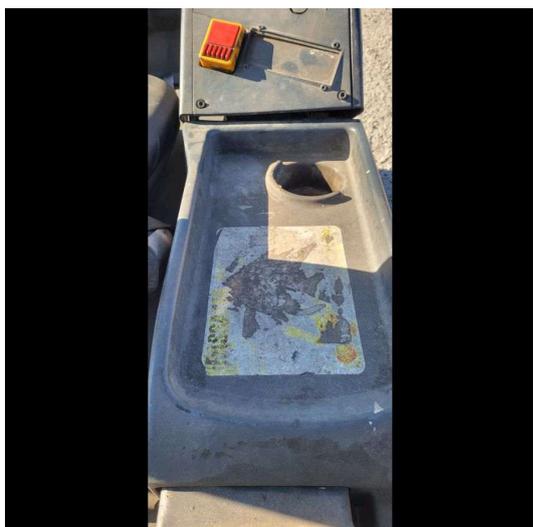
R4 - capot



R5 - verin d'inclinaison



R6 - frein de stationnement



R7 - abaque de charge

